

## **Eco-Emballages s'engage pour limiter l'impact environnemental des emballages ménagers en plastique et lance un nouvel appel à projets**

Plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique sont mises sur le marché chaque année et seules 230 000 tonnes sont recyclées. Le taux de recyclage est en 2010 de 22,5% pour l'ensemble des emballages en plastique et de 51% si on ne considère que les bouteilles et les flacons.

Pour limiter l'impact environnemental de ces emballages et doubler leur taux de recyclage, Eco-Emballages a engagé une vaste expérimentation concernant les emballages ménagers en plastique qui ne figurent pas encore dans les consignes de tri (pots de yaourt, barquettes, films souples, ...) :

- auprès des entreprises : pour développer des solutions qui permettront de rendre les emballages plus recyclables,
- auprès des citoyens : en lançant une opération sur plus de 50 collectivités pilotes, soit 4 à 5 millions d'habitants, pour évaluer les conditions de mise en place d'un nouveau geste de tri des emballages en plastique,
- auprès des industriels et professionnels du secteur : pour un développement des techniques de tri, de recyclage et de valorisation qui seront nécessaires pour traiter au mieux les tonnages supplémentaires collectés.

**Aujourd'hui Eco-Emballages lance un nouvel appel à projets auprès des industriels du tri et du recyclage dans la lignée de celui lancé en mars 2010. Son objectif : poursuivre les travaux engagés pour le développement de nouvelles solutions industrielles dans le but de recycler les nouveaux emballages plastiques collectés.**

Eco-Emballages souhaite soutenir des projets innovants à fort potentiel économique et environnemental avec des perspectives de mise sur le marché à court et moyen termes.

Cet appel à projet s'adresse aux industriels, opérateurs du recyclage, utilisateurs de matériaux recyclés, centres techniques, centres de recherches, etc.

Les éléments du dossier sont disponibles en téléchargement sur [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

La date limite de candidature est fixée au 30 mars 2012.

La réduction de l'impact environnemental des emballages ménagers en plastique est une priorité pour Eco-Emballages qui renforce ainsi sa capacité à agir et expérimente de nouvelles solutions pour lever les points de blocage.

### **A propos d'Eco-Emballages**

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif au coût le plus juste. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 64% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

### **Contacts Presse :**

---

**RPCA** – Cathy Bubbe et Maxime Godart au 01 42 30 81 00 – [c.bubbe@rpca.fr](mailto:c.bubbe@rpca.fr) / [m.godart@rpca.fr](mailto:m.godart@rpca.fr)